



CONSEIL DE QUARTIER no 5 SECTEUR VASSAN

COMPTE RENDU de la rencontre tenue le 10 juin à 19 h,
à la salle communautaire de St-Edmond

Présences :

M. Léandre Gervais, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier
Mme Nicole Binet, conseillère de quartier
Mme Geneviève Larche, conseillère de quartier
M. Yvon Richard, conseiller de quartier
M. Gaétan Gignac, conseiller de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire du conseil de quartier et commis aux communications

Également présent

M. Simon Charpentier, policier

Absences :

Mme Nicole Guilbert, conseillère de quartier
M. Daniel St-Arnaud, conseiller de quartier

Assistance : 4

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue aux citoyens présents et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 10 juin 2019

Le président fait la lecture de l'ordre du jour de la séance. Il est proposé par Mme Nicole Binet, appuyée de M. Yvon Richard, d'adopter l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui tout en laissant le point *Varia* ouvert.

Le policier parrain du quartier, M. Simon Charpentier, est présent pour répondre aux interrogations des citoyens du quartier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-06-08

3- Lecture, suivis et adoption du compte rendu de la rencontre du 19 mars 2019

Une lecture silencieuse du procès-verbal est effectuée. Il est ensuite proposé par Mme Nicole Binet, appuyée de M. Yvon Richard, d'adopter le compte rendu de la dernière rencontre. Une présentation de chacun est ensuite effectuée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-06-09

4- Suivis des dossiers

- *Clôture du jardin communautaire* : À la suite d'une discussion avec Mme Sophie Gareau, l'organisation d'une rencontre est proposée pour que le comité puisse exprimer leurs attentes en rapport à la demande d'installation de la clôture;
- *Route 111 / chemin St-Edmond* : Une résolution a été envoyée une fois de plus au ministère des Transports. Cependant, selon leurs critères établis, il n'y a pas sujet à effectuer des travaux de corrections. M. Gaétan Gignac demande au président d'inviter un représentant du ministère lors d'une prochaine rencontre de quartier, qui pourra répondre aux différentes interrogations.

- *Chapiteau* : Pour des raisons de sécurité, le chapiteau ne peut plus être prêté aux organismes. La Ville offre une subvention de 1 500\$ aux organismes qui effectuent une première demande de prêt. Cependant, la subvention sera diminuée aux demandes suivantes et à partir de la 3^e demande, aucun montant ne sera disponible. Les conseillers se questionnent à propos de cette décision. Ils considèrent que les organismes communautaires n'ayant pas un budget énorme et étant piloté par des bénévoles, seront brimés et que l'offre d'activités pour leur quartier sera diminuée et que le travail des bénévoles augmentera;
- *Vitesse, rue Laframboise* : La Sûreté du Québec a augmenté sa présence dans le quartier. Le policier souligne qu'il est parfois difficile d'évaluer la vitesse sur une rue qui est courte. Le président fera la demande auprès du comité consultatif de circulation pour l'ajout de panneaux indiquant la présence d'enfants;

D'ailleurs, un citoyen souligne que le problème se répète également sur le chemin St-Edmond. Il est proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé de Mme Geneviève Larche, de faire parvenir une résolution au comité consultatif de circulation demandant une présence policière accrue dans le secteur;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-06-10

- *Puits de Vassan* : Le nouveau puits sera construit en 2021;
- *Parc Arc-en-Ciel* : Mme Nicole Guilbert aura bientôt une rencontre avec la corporation des parcs et espaces verts;
- *Descente de bateau, Lac Malartic* : Lorsque le niveau de l'eau sera à la normale, des inspecteurs iront constater le problème des roches trop près de la rive;
- *Air conditionné, Bistro de Vassan* : Le système sera réparé. De plus, des travaux pour permettre l'accessibilité seront également faits;
- *Belvédère du pont Champagne* : Le niveau de l'eau sera pris en considération lors de sa construction. Il y aura également l'installation de poteaux pour permettre aux plaisanciers d'accrocher les bateaux. M. Gignac prendra rendez-vous avec M. Ian Bélanger pour discuter du projet;

5- Varia

- *Jardin communautaire* : Le projet suit son cours. Des plants de citrouille ont été semés par les élèves de l'école. Des bacs sont construits et seront installés sous peu.
- *Girat* : Dernièrement, 36 nouvelles tours de réseau cellulaire ont été installées, dont une à Vassan;
- *Ligne d'appel 511* : La nouvelle direction au ministère des Transports de Val-d'Or désire renforcer la communication avec la population. L'utilisation du 511 est privilégiée pour sa rapidité et sa précision de réponse;
- *Révision des conseils de quartier* : M. Gaétan Gignac se questionne sur la pertinence de réévaluer le rôle des conseils de quartier ainsi que celui des conseillers. Depuis la constitution de ceux-ci en 2002, aucune mise à jour n'a été effectuée. Il demande au président la possibilité d'avoir des rencontres avec les intervenants de tous les quartiers pour l'étude, la révision et la mise à jour des documents et règlementations existants à ce jour. Cela permettra entre autres l'établissement de règles plus claires et adaptées aux quartiers ruraux. Il est proposé par M. Gaétan Gignac appuyé de Mme Nicole Binet de déposer une demande de révision des règles de fonctionnement des conseils de quartier par la création d'un comité consultatif. Par ailleurs, M. Daniel Gagné souhaite féliciter M. Gignac pour la démarche entreprise de sa part;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2019-06-11

- *Animal mort* : À la suite d'une situation particulière survenue lors de la fonte des glaces, les citoyens concernés déplorent l'inaction et le manque d'information provenant des agents de la faune ainsi que de la MRC. Un orignal mort flottait à la surface de l'eau et était dans un état

avancé de décomposition, ce qui causait une odeur nauséabonde pour les riverains. Au final, ce sont les citoyens qui ont dû le déplacer et en disposer eux-mêmes. Aucune personne ne pouvait expliquer la procédure à suivre pour ce faire, mais surtout à qui faire appel dans ce genre de situation. Le président informe que dans les prochaines semaines, les interventions sur l'eau seront effectuées par le service de sécurité incendie. Cependant, des précisions sur les mesures d'urgence environnementale devront être fournies;

- *Feu de forêt*: Des questionnements sont soulevés en rapport au délai de réponse lors d'incendie, tel que les feux de forêt, dans le secteur. Les conseillers demandent la possibilité d'installer une pompe dans le lac pour utilisation en cas d'urgence et dans l'attente des pompiers. Le président fera des vérifications auprès du directeur du Service de sécurité incendie, M. Jean-Pierre Tenhave. Par ailleurs, il y a la présence de bois de chablis sur des terrains appartenant à la MRC, ce qui peut accentuer la probabilité de feux de forêt. Le président fera des vérifications à savoir si ce bois sera ramassé;
- *Terrains à vendre, chemins Bérubé et Proulx*: Des terrains sont à vendre, mais aucune promotion de la Ville n'est fait. Le président fera des vérifications à ce sujet.

6- Affaires nouvelles et interventions du public

- *Policier parrain*: M. Simon Charpentier est présent pour répondre aux différentes interrogations des citoyens. Il explique brièvement le rôle qu'il exerce à titre de parrain du quartier. Il est question de vitesse dans les rues. Il souligne qu'il est le pont entre les citoyens et le conseiller municipal;
- *Projet de serre*: Les conseillers se questionnent en rapport à la décision du conseil au refus du projet de serre construite avec des pneus usagés. Le président explique la réglementation du gouvernement provincial que doit suivre la Ville en rapport à l'enjeu environnemental relié à ce projet et explique les raisons pourquoi le projet a été refusé par le conseil municipal;
- *Activités*:
 - Festival Harricana qui se déroulera du 5 au 7 juillet;
 - Le Bistro sera fermé durant les mois de juillet et août. Le dernier brunch aura lieu le 23 juin;
- *Pancarte de l'ancienne municipalité*: La pancarte étant vieille et défraîchie, les conseillers demandent l'enlèvement de celle-ci.

7- Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 24 septembre à 19 h, au Bistro de Vassan.

8- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Yvon Richard appuyé de Mme Nicole Binet de lever la séance à 21 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-06-12

MARIE-ÈVE GERVAIS
Secrétaire d'assemblée